

# Le Club des entreprises fête ses deux ans



Une trentaine de membres du CEPC étaient réunis lors de l'assemblée générale vendredi à Concarneau Cornouaille Agglomération. | Ouest-France

**La structure, regroupant des entrepreneurs de l'agglomération, organisait son assemblée générale annuelle, vendredi. Trois questions à Didier Enizan, président du Club des entreprises du pays de Concarneau (CEPC).**

**Votre club vient de fêter ses deux ans. Quelle était votre intention de départ ?** Lorsque j'ai créé ma propre entreprise, Oceade Bretagne, je me suis senti très isolé. Il existait bien des réseaux, mais ils étaient avant tout orientés business. Avec une petite équipe, nous avons donc eu l'idée de cette structure, dont le but est d'abord de créer des liens de solidarité et des échanges d'informations.

**Depuis, quelles activités avez-vous mis en place ?** Nous organisons dix ateliers par an sur des thèmes très variés, allant de la propriété intellectuelle à la succession d'entreprises. Nous comptons actuellement une quarantaine d'adhérents, principalement des TPE (Très petites entreprises) et PME (Petites et moyennes entreprises) mais dans des secteurs très différents. Chacun apporte donc son expertise. Au-delà de ces rendez-vous et de manière plus informelle, notre objectif est de soutenir au maximum les entreprises, en particulier celles qui se lancent.

**Quels sont les projets dans les cartons ?** Nous venons d'adopter une charte limitant à 25 % le nombre de membres n'étant pas installés à Concarneau Cornouaille agglomération (CCA), car nous recevons beaucoup de demandes extérieures, en provenance de Quimper par exemple. Actuellement, nous prévoyons de mettre en place des commissions thématiques pour mieux s'adapter aux besoins, et, notamment, une commission dédiée aux jeunes, dans la poursuite de notre partenariat avec Concarneau by night.